

Le massacre de l'Union Minière à Lubumbashi (9 décembre 1941)

Par **Ludo De Witte**¹

A la mémoire de Léonard Mpoï, leader de la grève de décembre 1941 à l'Union Minière, à la mémoire de Jules Marchal (1924-2003), infatigable "creuseur" des archives coloniales, en vue d'en extraire la vérité sur le colonialisme.

L'Africa Museum de Tervuren rénové, rouvre ce 9 décembre 2018: voilà l'occasion ou jamais de revenir sur le massacre par l'armée coloniale belge (la "Force Publique"), de travailleurs noirs de l'Union Minière partis en grève en 1941. Ces ouvriers avaient arrêté le travail pour réclamer des salaires décents. Si l'on veut vraiment décoloniser notre espace public et notre histoire collective, on se doit de dire ce qu'a représenté et représente toujours cette entreprise, joyau à l'époque de la Société générale de Belgique, multinationale stratégique toujours en activité aujourd'hui sous le nom d'Umicore. Il convient de parler de l'énormité des profits accumulés par l'Union Minière/Umicore au Congo, et de rappeler que des dizaines de milliers de Congolais les ont payés de leur sueur et de leur sang, parfois de leur vie. Ce devrait être l'une des finalités du musée de Tervuren.

Avant de raconter l'histoire de ce bain de sang, une suggestion me paraît ici de mise. Il est bon d'écrire l'histoire et encore mieux de la transposer sous une forme adaptée dans un musée, mais pour ancrer durablement dans la mémoire collective des événements autrement révélateurs et symboliques, il est nécessaire de la rendre visible dans l'espace public. A l'époque où l'identification de cadavres de soldats tombés pendant les deux guerres mondiales de 1914-18 et 1940-45 se poursuit et où se poursuit le repérage des fosses communes des victimes de la guerre civile Espagnole (1936-39), pour ne mentionner que ces cas d'espèce, le temps n'est-il pas venu qu'on exige de l'Etat belge et de l'Umicore qu'ils mettent tout en œuvre pour que soient retrouvées les cadavres des ouvriers massacrés dans l'ancien Elisabethville de 1941, et qu'on érige à leur martyre, un monument digne de leur mémoire? Un lieu de mémoire qui, partant de ce massacre, immortalise le calvaire du peuple congolais au cours de ces années sombres et pénibles?

* * *

Ce que la Belgique et ses alliés durant la Deuxième Guerre ont exigé comme effort de la part des Congolais fut impitoyable. Comme je l'écris ailleurs, *"Pendant ces années de guerre l'Afrique centrale s'était transformée en un immense camp de forçats au service de l'industrie de guerre alliée"*ⁱⁱ. Dès le départ, le travail forcé a été à la base de la colonisation, d'abord sous le régime de l'Etat indépendant du Congo, propriété de Léopold II, mais ensuite encore lorsque cet Etat devint une colonie belge en 1908. Le Père Le Grand déclarait au Congrès colonial de 1926: *"La façon dont se font les recrutements dépassent toutes les bornes. On a vu des groupes entiers de Noirs se diriger la corde au cou vers les chantiers et on a vu des chefs médaillés [chefs à la solde de la Colonie] à l'occasion du recrutement faire la chasse à l'homme. Bientôt ils essayeront de s'évader quitte à mourir en hommes plutôt que d'avoir l'impression d'être esclaves"*ⁱⁱⁱ.

Durant la guerre, cette situation s'est aggravée. Le nombre de Congolais astreints au travail forcé, est passé de 480.000 à 850.000 doublant donc quasiment. Mais le durcissement de l'exploitation prit encore d'autres formes, impactant la population toute entière. Ainsi le nombre de jours ouvrables durant lesquels chaque Congolais mâle adulte devait se consacrer à des "tâches de la communauté" passa de 60 à 120 jours par an. Quant à la superficie de la culture forcée (coton, manioc, riz, noix de palme), elle se vit tripler de 300.000 à 900.000 ha. Le Père Hulstaert écrit que l'ordre donné par les autorités de gagner la forêt en vue d'y récolter le caoutchouc provoqua *"une vague de peur et d'horreur dans les régions de la forêt tropicale, tant la mémoire de la période terrible de la récolte du caoutchouc dans l'Etat indépendant du Congo était restée vive chez beaucoup de gens"*^{iv}. La pénurie et la dévaluation du franc congolais, lié au franc belge diminua considérablement le pouvoir d'achat des salariés. C'est ici qu'il convient d'évoquer les événements sanglants de décembre 1941 à l'Union Minière du Haut Katanga.



Le premier qui ait étudié ce dossier est Jules Marchal, ancien administrateur colonial belge puis ancien ambassadeur et, à sa retraite, historien-amateur et chercheur. Il se mit à fouiller les archives de son ancien employeur. Jules Marchal découvrit, à sa grande surprise, dans des documents officiels, que la colonisation belge se fondait sur une série de crimes contre les populations qui lui étaient soumises. Scandalisé par ses découvertes, il dépensa tout son temps et toute son

énergie à l'étude de centaines de milliers de documents conservés aux Archives Africaines du Département des Affaires Etrangères à Bruxelles. Une bonne douzaine d'ouvrages sont issus de ces recherches, tous couvrant la période 1885-1945. Ils rassemblent les données de base qui permettent de comprendre l'exploitation coloniale, sous Léopold II puis sous l'administration belge.

Je vais ici largement puiser dans le récit que fait Jules Marchal des événements de 1941 dans son *Travail forcé pour le cuivre et pour l'or*^v. Pour les reconstituer, il se fonde sur le journal d'Amour

Maron, gouverneur du Katanga à l'époque. Il en a trouvé une copie dans les archives du Consulat belge à Lubumbashi. J'y ajoute quelques autres données tirées de mes archives personnelles. L'intérêt de tout ceci ne se limite pas à l'année 1941. La gravité du massacre de cette année-là marque à ce point les travailleurs de l'Union Minière, elle les terrorise tant que cela permet d'expliquer pourquoi, dans les décennies qui suivent, ils n'ont joué aucun rôle de premier plan, même pas au temps de la décolonisation, même pas pour organiser des arrêts de travail de quelque envergure. Le texte qui suit est de Jules Marchal, le mien est en italique.

PRELUDE

A partir de 1928 l'Union Minière fit figure au Congo et en Europe d'employeur modèle, développant pour les travailleurs ses services médicaux et prenant en charge leur formation professionnelle au maniement de l'outillage et à son entretien. [Le directeur général en Afrique de l'Union Minière] Léopold Mottouille, s'évertua à stabiliser la main d'œuvre africaine. Il s'appliqua à en faire, à travers des services sociaux de pointe, un réservoir d'ouvriers dévoués et industriels. Il considérait les travailleurs comme de grands enfants, qu'il fallait diriger en bon *pater familias*, décidant de ce qui était bon pour eux et de ce qui ne l'était pas, fixant le niveau des salaires selon son bon plaisir.

[Bien que le logement et l'alimentation de base étaient fournis en nature par l'UM, le niveau de ces rémunérations en nature était celui d'un salaire de famine] et il se conçoit que les "grands enfants" n'étaient pas très heureux des décisions dans ce domaine du "père de famille". Ce fut tout particulièrement le cas à la fin 1941. Le salaire de base (c'est-à-dire celui d'un manœuvre débutant), avait retrouvé, après la chute observée au cours de la crise des années 1930, son niveau de 1930: 2 francs par jour. A la même époque, depuis le commencement de la Seconde Guerre mondiale, le coût de la vie s'était considérablement élevé. Comme lors de la Première Guerre, la monnaie nationale s'était fortement dépréciée.

Le 6 novembre 1941, l'administration coloniale du Katanga et la direction de l'Union Minière et de la Sermikat se réunissent à Elisabethville (Lubumbashi). Monseigneur Jean-Félix de Hemptinne, évêque du Katanga, est présent. A l'ordre du jour, une enquête de l'administration coloniale qui démontre que le minimum vital pour un travailleur célibataire, de 939 francs par an au 10 mai 1940, s'est élevé à 1.503 F au 1er août 1941, soit une augmentation de 71%. Le salaire moyen en ville est de 700 F, à comparer au chiffre de 1.503 F de l'enquête. Ceci "peut expliquer dans une certaine mesure la recrudescence des vols", affirme un des participants à la réunion. Sans augmentation de salaires, "des troubles graves" sont à craindre, opine l'évêque de Hemptinne. On se met d'accord sur la nécessité d'une augmentation des salaires de 30 à 40%^{vi}. Mais rien n'est mis en œuvre pour la faire appliquer.

Des années plus tard le journal katangais L'Informateur décrit le caractère explosif de la situation en ces termes: "En avril 1941, l'attention de l'administration est attirée sur l'incidence du renchérissement permanent du coût de la vie, sur l'esprit des indigènes. A cette date, les salaires et traitements des Européens ont été revalorisés dans d'acceptables proportions, tandis que les travailleurs indigènes, à quelques exceptions près, vivent toujours sous le régime du temps de paix. A la Cité comme dans les camps d'organismes tels que l'Union Minière et le BCK, les esprits sont remontés, les meneurs, qui ne sont encore que des pérorateurs de carrefour, s'agitent. Les autorités qui sont en contact direct et permanent avec le travailleur doivent consigner dans leurs rapports que les revendications des indigènes sont justifiées. Mais l'administration supérieure continue à faire la sourde oreille"^{vii}.

DES GREVES ECLATENT

Shituru, situé près de Jadotville (Likasi), avec ses usines de production de cuivre électrolytique et la fonderie de Panda toute proche, constituent à cette époque le complexe industriel le plus important de l'Union Minière. Au mois d'octobre 1941 les ouvriers blancs y avaient débrayé et rapidement eu gain de cause. A l'exemple de cette grève des Blancs, dans la nuit du 2 au 3 décembre, des Africains du camp de Shituru, auxquels se sont joints leurs camarades de Panda, décident de faire grève le 4 au matin pour obtenir une augmentation de leurs salaires. Le 3, au matin, Léon Mutamba, le porte-parole des grévistes, en informe le chef du camp de Shituru. Celui-ci alerte immédiatement la direction générale de la société à Elisabethville, laquelle avise le gouverneur Maron. La direction se déclare dans l'impossibilité de céder face à la menace et obtient du gouverneur qu'il maintienne l'ordre et la discipline chez les travailleurs.

Se fondant sur la législation par temps de guerre, Maron promulgue le même jour un arrêté réquisitionnant tous les travailleurs, sous peine de cinq ans de prison pour les récalcitrants (...) Le jeudi 4 décembre, avant l'aube, des camions de l'Union minière transportent les soldats de la Force Publique, l'armée de la colonie, jusqu'aux camps. A l'entrée du camp de Shituru, la troupe se heurte à 500 travailleurs, en route pour Panda. Elle les maintient sur place puis les refoule. A Panda elle entoure un groupe massé près de l'école.

Le directeur général de l'Union Minière, Léopold Mottouille, tente d'établir le contact avec des groupes de grévistes. Il promet une augmentation de salaire à ceux qui reprendront le travail à 11h, alors que les autres n'obtiendraient rien. Il n'est pas entendu, on lui lance des pierres. Furieux et écoeuré par l'attitude de ses "grands enfants", il est accueilli à Panda par les clameurs et les protestations des femmes. Elles se plaignent de l'insuffisance des rations de viande et de poisson. Parmi les équipes de jour de Shituru et Panda, soit 1.800 personnes, 1.400 ouvriers sont en grève. Seuls les recrues et les ouvriers spécialisés travaillent.

Les officiers blancs de la Force publique, craignant d'être débordés par les grévistes, ordonnent à leurs hommes de faire preuve de sang-froid et de ne pas répondre aux provocations. Ils réclament l'envoi urgent de renforts de Lubumbashi. Le bilan des échauffourées est relativement léger: cinq blessés dont un soldat.

Il n'y a qu'un seul incident qui tourne au drame lorsque le commandant du bataillon de la Force Publique Cardoen tue un gréviste d'une balle de revolver. Les renforts arrivent par train en début de soirée. Les soldats patrouillent la nuit. Le 5 décembre tout est calme à Shituru et Panda. 85% des membres du personnel se présentent au travail, mais le cœur n'y est pas; il y a partout de vifs échanges. Au cours des deux journées suivantes, menaces ou rumeurs de grève se multiplient dans plusieurs sièges d'exploitation de l'Union Minière.

GREVE DANS LA CAPITALE DU KATANGA

Le lundi 8 décembre, les travailleurs débraient à Kambove et à la mine voisine de Shanguluwe. Ils réclament une augmentation de 1,50F par jour au lieu des cinquante centimes proposés. A Kambove les femmes se joignent aux hommes pour se plaindre des rations alimentaires. Le même jour, les menaces de grève se précisent à Luishia et à Kipushi. Deux pelotons sont envoyés à Kipushi. Par ailleurs, le même lundi à la Lubumbashi, la situation se dégrade d'heure en heure à la fonderie et aux

camps avoisinants. Mottouille tient personnellement le gouverneur Maron au courant, après lui avoir dit au matin regretter qu'on n'ait pas agi avec plus de fermeté à Jadotville.

Le gouverneur prie le major Michel Vincke, le commandant militaire d'Elisabethville, d'envoyer des troupes sur place, afin de disperser les manifestants et d'arrêter les meneurs. Le procureur du roi, Paul Van Arenbergh, et le procureur général, Jean-Marie Devaux, se rendent sur les lieux, de même que le commissaire de district. Van Arenbergh fait arrêter deux meneurs, ce qui fait monter la tension. Les ouvriers se massent devant le bureau du chef de camp et, de la foule, montent des invectives. A 23h Mottouille téléphone à Maron que la troupe se prépare à faire usage de ses armes. A minuit, les manifestants sont dispersés, après qu'un soldat ait été blessé par le jet d'une brique.

AU STADE DE FOOTBALL

Le mardi 9 décembre, à 6h du matin, le gouverneur Maron se rend au camp central de Lubumbashi. Il ordonne aux travailleurs de se rassembler au stade de football et met en place à la tribune un peloton de soldats— démonstration de force. *René Marchal, l'administrateur du territoire, est aussi sur place. Confronté aux souffrances des travailleurs, il avait décrété en juin 1941 que tous les employeurs devaient fournir gratuitement le bois de chauffage à leurs travailleurs. Cette initiative, qui équivalait en quelque sorte à une augmentation mensuelle des salaires des travailleurs de 15F, n'avait pas été appréciée par l'administration provinciale. Plus tard, on l'avait obligé à revenir sur cette décision.*^{viii}

Selon René Marchal, ce 9 décembre une foule de 1.500 à 2.000 Noirs, hommes, femmes et enfants, est rassemblée sur le terrain de football. L'administrateur territorial, qui parle la langue locale et connaît bien la population noire, est formel: "Les grévistes n'avaient aucune intention belliqueuse. Il s'agissait d'une manifestation pacifique contre la non-adaptation des salaires au coût de la vie. Par contre, l'air résolu de la troupe, et surtout des officiers, de même que l'état de surexcitation du gouverneur Maron me firent appréhender le pire. (...) Maron paraissait avoir perdu le contrôle de ses nerfs. A chaque clameur de la foule, il levait les bras et secouait ses poings en signe de colère. Il ne tenait pas en place".^{ix}

Après un entretien de Maron avec le numéro 1 de l'Union Minière Jules Cousin, Marchal reçoit du gouverneur cet ordre: "Vous pouvez aller parler aux grévistes, mais je vous défends de leur faire la moindre promesse. Faites-les rentrer chez eux et dites leur qu'après cela on examinera leur problème. Le capitaine De Milde va vous accompagner avec sa compagnie". Il n'y avait rien de mieux à faire pour que la situation ne dégénère et, pire: envoyer le message aux grévistes qu'ils n'obtiendraient rien, après avoir été sommés de se rassembler au stade de football, accompagnés de leurs familles (la chose avait manifestement suscité des espoirs chez les grévistes), et cela sous la menace de soldats lourdement armés— non avec des fusils, mais des mitraillettes—, dans une ambiance de suspicion réciproque entre travailleurs (dont certains leaders avaient été arrêtés) et soldats (l'un d'eux avait été blessé la veille).

Maron, Cousin et Mottouille, l'administration coloniale et les sociétés coloniales: tous voulaient maintenir les ouvriers noirs dans le carcan du paternalisme, pilier de la colonisation belge. Dans l'univers colonial, on ne négocie pas avec ces grands enfants. Plus encore: on ne discute pas avec eux de leurs revendications même si on les considère comme légitimes. Les Noirs devaient se taire, se satisfaire de ce qu'on leur donnait et s'incliner devant les refus qu'on leur opposait. Toutes les

tentatives de rébellion — et même la simple expression d'un mécontentement — devaient être réprimées, jamais reconnues!

"SI L'ON M'AVAIT DONNE LE POUVOIR DE NEGOCIER..."

L'administrateur de territoire Marchal et son adjoint sont bien reçus par la foule: "Les grévistes s'étaient respectueusement écartés pour nous laisser passer. Tout le monde observa un silence respectueux pour m'écouter". Les travailleurs avaient ôté leur chapeau: "la foule faisait preuve d'un respect parfait à mon égard", note Marchal. Il leur dit "qu'ils avaient des raisons de n'être pas tout à fait satisfaits, étant donné que le coût de la vie avait augmenté dans de telles proportions qu'il ne leur était plus possible, avec le taux ancien des salaires, de faire face à tous leurs besoins de famille", mais, vu l'état de guerre "que nous avons tous des sacrifices à consentir, que les Européens avaient à supporter des restrictions aussi bien qu'eux (...) Je leur donnai l'assurance que le gouvernement ferait tout son possible pour eux et que l'Union Minière était disposée à leur accorder une augmentation générale"^{ixi}.

Marchal va plus loin que ce qu'on lui avait permis de dire, mais le résultat est —momentanément — là: "Je terminai en les exhortant tous à rentrer chez eux directement et en les prévenant de l'état de surexcitation de la troupe..." La foule commence à quitter les lieux. Sauf plusieurs leaders qui, croyant que l'administrateur territorial a le mandat pour négocier, insistent. Marchal écrit: "plusieurs meneurs réclamèrent tout d'abord la libération de leurs camarades arrêtés la veille. D'autres réclamèrent une promesse formelle d'augmentation". Un ouvrier propose une augmentation de 5 francs par jour, une revendication jugée par Jules Marchal comme "pas tellement exagérée". Cet ouvrier, c'est peut-être Léonard Mpoy, qui est identifié par Jules Marchal dans son livre comme le leader de la grève. L'administrateur territorial conclut: "J'eus l'impression en tous cas qu'une solution rapide du conflit eût pu être réalisée aisément si l'on m'avait donné le pouvoir de négocier avec eux"^{xii}. Malheureusement, ce n'est pas le cas...

LE MASSACRE

Le Gouverneur Maron s'approche à son tour de la foule et parle aux grévistes. René Marchal observant la scène écrit: "J'eus la conviction qu'il n'existait aucun danger pour personne. Encore une demi-heure de patience et, j'en suis convaincu, les grévistes seraient rentrés chez eux". C'est alors que le capitaine De Milde, officier de la Force Publique, s'adresse aux grévistes puis leur fait trois sommations. Elles sont énoncées en lingala, la langue officielle de l'armée coloniale; une langue, dit René Marchal, "que pas un gréviste sur 100 ne comprenait. Les sommations restèrent sans effet. Le capitaine ordonna alors à ses hommes d'avancer baïonnette au canon. Pas un gréviste ne broncha. Les soldats hésitèrent à entrer en action, puis au lieu de piquer avec leurs baïonnettes, ils voulurent faire circuler à coup de crosses de fusils. Aussitôt un des grévistes a voulu s'emparer d'un fusil. Au même instant un coup de feu partit qui déclencha instantanément une fusillade générale qui dura 8, 10, 15 secondes, je ne sais au juste"^{xiii}.

La scène est horrible: "Une trentaine de cadavres jonchaient la tribune, des blessés se tortillaient dans les fils de fer barbelés, d'autres agonisaient dans une mare de sang. Une fuite éperdue des rescapés s'ensuivit. (...) la plaine de football se vida rapidement, à l'exception de quelques dizaines d'indigènes qui, sans souci du risque, se précipitèrent au secours des victimes. Des femmes surtout étaient accourues, et jetaient des cris de désespoir en reconnaissant leur mari parmi les tués". La compagnie

se retire, pendant que des infirmiers emportent les blessés sur des brancards vers une ambulance.^{xiv} Bilan officiel du massacre: 45 hommes, 2 femmes et 1 enfant tués, 74 blessés. Une cinquantaine de blessés mourront le lendemain, selon le syndicaliste belge Georges Lievens, sympathisant des grévistes^{xv}. A midi, à Luishia la troupe se prépare à disperser à nouveau un rassemblement de grévistes. Au même moment les travailleurs de la mine de l'Etoile, descendant sur Elisabethville pour se plaindre également de leur ravitaillement, font demi-tour à la nouvelle de ce qui vient de se produire.

Devant l'hôpital indigène 3 à 400 personnes attendent dans le calme les nouvelles des blessés. Entretemps, "le personnel blanc de l'Union Minière décide de protester contre le massacre en organisant une grève de quelques heures". L'administrateur territorial écrit plus tard: "J'eus l'occasion par la suite de me rendre compte combien les travailleurs indigènes avaient apprécié cette manifestation de sympathie à leur égard"^{xvi}. Mais les autorités sont d'un autre avis, car la ségrégation entre Noirs et Blancs est un des piliers du système colonial. Le syndicaliste belge Georges Lievens va faire les frais de cet acte de solidarité.

LE JOUR D'APRES

Que faire des corps? Mottoulle propose de les inhumér dans une fosse commune, mais l'administration refuse. Une cinquantaine de détenus de la prison locale sont réquisitionnés pour creuser des tombes individuelles au cimetière de la ville. On désire faire vite, sans les rites habituels des funérailles, loin des familles, parce qu'on craint que cette cérémonie ne provoque de nouveaux désordres. Il fait encore nuit – la nuit du 9 au 10 – quand environ 45 cadavres sont jetés dans deux camions et transportés vers le cimetière, où les détenus achèvent de creuser les dernières tombes. Un détachement de soldats prend position autour des tombes. Le jour se lève — un jour qui "restera sans doute le jour le plus horrible de ma vie", écrit l'administrateur territorial Marchal, qui est présent. "Des miasmes repoussants empestaient l'atmosphère. Des liquides fétides ruisselaient des deux véhicules. Les cadavres gluants glissaient des mains des prisonniers et dégringolaient au sol avec un bruit sourd. Spectacle d'une horreur indescriptible"^{xvii}. Sans cérémonie aucune, sans un dernier hommage, et pour les proches et survivants, sans identification de l'endroit où ils sont enterrés: "le mystère règne autour de la sépulture clandestine des cadavres déchiquetés de ces victimes"^{xviii}.



Pendant que les corps sont inhumés, le travail reprend dans tous les chantiers et usines de l'Union Minière. La plus grande grève de l'histoire coloniale belge se termine. L'UMHK alloue une somme de 300 francs à la famille de chacune des victimes, se fondant sur le montant semblable habituellement versé en cas de décès d'un travailleur, alors que, en juillet 1941, le tribunal de première instance d'Elisabethville avait accordé une indemnité de 1.000 francs à la famille d'un travailleur de la Gécomines, tué dans un accident de travail. *Le bain de sang terrifie*

les esprits: l'Union Minière en sera quitte avec les grèves de travailleurs africains jusqu'à la fin du Congo Belge.

LES SUITES

Le 11 décembre l'Union Minière décide une hausse générale des salaires de 25% et de 50% par rapport à ceux d'octobre. Ainsi le salaire de 2 francs passe à 3 francs, celui de 12 francs à 15 francs. *Deux semaines plus tard la hausse est communiquée aux capitales de l'Union Minière. L'administrateur territorial Marchal écrit: "Cette décision n'était que trop justifiée depuis longtemps. Elle arriva malheureusement un peu tard. Ce que je n'ai pu m'expliquer, c'est la mauvaise grâce avec laquelle l'Union Minière se résigna à concéder un réajustement si manifestement impérieux. (...) Il y eut surtout une faute psychologique impardonnable de la part de l'Union Minière et du gouvernement se refusant nettement de mettre quoi que ce soit en œuvre pour rechercher sur place une solution pacifique du conflit, alors que celle-ci eût certainement été trouvée immédiatement par une concession de la plus élémentaire justice; dans le domaine du réajustement des salaires. (...) la répression de cette grève [fut menée d'une façon] inconsidérée, stupide et criminelle"^{ix}.*

Il reste à la Justice de condamner nombre de gens appréhendés comme meneurs aux différents sièges d'exploitation et à la Sûreté et au Parquet d'enquêter sur le rôle des syndicalistes blancs, impliqués dans la grève selon Cousin. Les ouvriers blancs avaient cessé le travail immédiatement après le massacre, "pour protester contre l'assassinat dont venaient d'être victimes nos frères noirs", en affirmant "que c'était la Société Générale qui avait fait tirer le gouvernement et que, si la Générale avait fait tirer sur les Noirs, elle le ferait un jour sur nous". *Un groupe d'ouvriers européens avait, en passant devant le bureau de la direction générale de l'UMHK crié "Nous ne voulons plus travailler avec des assassins"^x. Le syndicaliste belge Georges Lievens est accusé d'avoir fomenté la grève. Licencié par l'Union Minière, il est condamné le 31 décembre 1941 à 8 jours de prison et à 25 francs d'amende pour injures au procureur Van Aerenbergh, qu'il a accusé d'être vendu à l'administration coloniale et à l'Union Minière. De 1941 à 1944, il erre à travers tout le Congo, pour retourner fin 1944 à Elisabethville, où il se fait engager par le Service des Finances de la ville. Il continue de dénoncer les responsabilités belges dans le massacre, ce qui provoque son licenciement"^{xi}.*

Près d'une année après le massacre, Maron est promu inspecteur d'État, tout en conservant son poste de gouverneur du Katanga. *De très hautes distinctions honorifiques étaient réservées à Amour Maron: commandeur des Ordres du Lion et de Léopold II, officier de l'Ordre de Léopold et de l'étoile africaine, commandeur de l'Ordre du Christ du Portugal, et porteur de l'étoile des services en or"^{xii}. Il n'est pas le seul à ne pas avoir pâti du rôle qu'il a joué dans les événements: "Quelques mois après la grève, dans le salon de réception de la résidence du gouverneur, quelques minutes après l'annonce d'une très haute promotion [accordée au capitaine De Milde] par Mr. le ministre [Albert] de Vleeschauwer", écrivit l'administrateur Marchal, j'entendis cette réflexion de la bouche même d'un magistrat: "Tel est le prix du sang de cinquante martyrs"^{xiii}.*

ORGANISER L'OUBLI

Depuis, l'oubli s'organise. L'angoisse d'une population terrorisée par les événements y aide. Cette brutale démonstration de force est complètement occultée par la presse coloniale. Le Courrier d'Afrique, sous le titre "Désordres graves à l'Union Minière", parle "de graves menaces sur la troupe appelée à intervenir pour maintenir l'ordre dans certains centres de l'UMHK". Un jour, à l'anniversaire

de la boucherie, des fleurs sont déposées sur le lieu du drame. Ce geste est très mal vu de l'Union Minière, qui décide de détruire le stade de football. Depuis lors, "le lieu est devenu un terrain inoffensif; un terrain vague hérissé de quelques herbes où les gosses s'adonnent volontiers à des parties de jeux", peut-on lire dans le journal katangais Mwango-Hebdo, à la fin de l'année 1973.^{xxiv}

La population n'a que de vagues souvenirs des événements, bien que le massacre ait retenti dans la conscience collective. Dans la peinture populaire et dans des récits assez vagues on impute la responsabilité du massacre au gouverneur Maron, qui aurait déclenché le bain de sang en tuant un leader des grévistes^{xxv}. Lors d'un séjour à Lubumbashi en 2008, j'ai parlé avec d'anciens ouvriers de l'Union Minière qui n'avaient pas vécu le drame, mais qui furent engagés plus tard par cette société. Jean Munonga (1939) estimait que de 20 à 30 travailleurs avaient été tués; Kamanda Ngongo (1930) me parla de 30 à 40 morts. Dans Mwango-Hebdo le commis Mulongoi, un survivant du massacre, parle de 120 morts.

Plus tard, sous Mobutu, l'ancien PDG de la Gécamines, Mulenda Mbô, voulut ériger un monument aux morts à l'ancien emplacement du stade de football. Une fondation avait été constituée, et un projet de monument élaboré: un ensemble de statues devaient représenter un ouvrier qui travaille, trois autres en grève, et un policier ou un soldat qui les frappe. Mais le projet n'a pas été mené à bonne fin. A l'endroit de la fusillade il y a eu d'abord un dépôt d'immondices. Ensuite on y a installé un atelier de pierres tombales.^{xxvi}

-
- ⁱ Auteur de L'assassinat de Lumumba (Karthala, Paris, 2000) et de L'ascension de Mobutu (Investig'Action, Bruxelles, 2018). Cet article, qui doit beaucoup au livre de Jules Marchal Travail forcé pour le cuivre et l'or (1999), a donc été rédigé en français par deux Néerlandophones, Marchal et moi-même. José Fontaine a bien voulu en corriger la langue et je l'en remercie infiniment.
- ⁱⁱ L. De Witte, "Congolese oorlogstranen: Deportatie en dwangarbeid voor de geallieerde oorlogsindustrie (1940-1945)", DeWereldMorgen, 9/1/2016.
- ⁱⁱⁱ F. Buelens, Congo 1885-1960. Een financieel-economische geschiedenis, p. 239.
- ^{iv} G. Hulstaert, dans ARSOM, Le Congo belge durant la Seconde Guerre Mondiale, p. 588.
- ^v La grève et le massacre de 1941, dans J. Marchal, Travail forcé pour le cuivre et pour l'or (1999), pp. 196-199.
- ^{vi} Sous-commission de la main d'œuvre indigène du Katanga, "Compte-rendu de la réunion du 6 novembre 1941", dact., 4 p., s.d., Archives LDW.
- ^{vii} "La tuerie de la Lubumbashi", l'Informateur, 23 février 1946.
- ^{viii} René Marchal, "La grève indigène du camp de la Lubumbashi et le massacre du 9 décembre 1941", le 7 janvier 1946, dact., 9 p., Archives LDW.
- ^{ix} *Ibid.*
- ^x *Ibid.*
- ^{xi} *Ibid.*
- ^{xii} *Ibid.* Sur Léonard Mpoy, voir Donatien Dibwe dia Mwembu et Bogumil Jewsiewicki, "De la surpolitisation à l'antipolitique, quelques remarques en marge de l'histoire du mouvement ouvrier à l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK) et à la Gécamines, 1920-1996", Brood en Rozen, p. 195.
- ^{xiii} René Marchal, "La grève indigène du camp de la Lubumbashi et le massacre du 9 décembre 1941", le 7 janvier 1946, dact., 9 p., Archives LDW.
- ^{xiv} *Ibid.*
- ^{xv} G. Lievens, "Lettre ouverte à Monsieur Rolus, dirigeant de la Main-d'Oeuvre Indigène de l'Union Minière du Haut Katanga", Elisabethville, tract de 2 p., 9 décembre 1947, Archives LDW.
- ^{xvi} René Marchal, "La grève indigène du camp de la Lubumbashi et le massacre du 9 décembre 1941", le 7 janvier 1946, dact., 9 p., Archives LDW.
- ^{xvii} *Ibid.*
- ^{xviii} G. Lievens, "Lettre ouverte à Monsieur Rolus, dirigeant de la Main-d'Oeuvre Indigène de l'Union Minière du Haut Katanga", Elisabethville, tract de 2 p., 9 décembre 1947, Archives LDW.
- ^{xix} "Biographie de Lievens G.P. Ses démêlés avec l'Union Minière", Manuscrit, 2 p., Archives LDW.
- ^{xx} Info dans G. Lievens, "Lettre ouverte à Monsieur Rolus, dirigeant de la Main-d'Oeuvre Indigène de l'Union Minière du Haut Katanga", Elisabethville, tract de 2 p., 9 décembre 1947, Archives LDW.
- ^{xxi} "Biographie de Lievens G.P. Ses démêlés avec l'Union Minière", Manuscrit, 2 p., Archives LDW.
- ^{xxii} Biographie Amour-Emile-Valentin Maron, Biographie Belge d'Outre-Mer, Ac. Royale des Sciences d'Outre-Mer, T. VI, 1968, col. 692-694.
- ^{xxiii} René Marchal, "La grève indigène du camp de la Lubumbashi et le massacre du 9 décembre 1941", le 7 janvier 1946, dact., 9 p., Archives LDW.
- ^{xxiv} Mwango-Hebdo, "Massacre de 1941. Témoignages de rescapés", fin 1973, doc. Archives LDW. Le 30 novembre 1973, le président Mobutu avait évoqué le massacre dans un discours, ce qui était l'occasion pour Mwango-Hebdo de consacrer quelques articles au drame.
- ^{xxv} "XXXIV. Maron Alphonse, Governor of Katanga. When he massacred the people of the UMHK", in André Yav (compiled and written), "Vocabulaire du ville de Elisabethville: A history of Elisabethville from its beginnings to 1965", Archives of Popular Swahili, Vol. 4, Issue 4, 2001. Voir aussi "The history of Zaire as told and painted by Tshibumba Kanda Matulu in conversation with Johannes Fabian", First Session, Part 1, Archives of Popular Swahili, Vol. 2, Issue 2, 1998. Dans ces récits le leader tué serait Léonard Mpoy, mais Mpoy a survécu le drame: en 1974 il est interviewé comme témoin du drame dans la revue Mwango: J. Fabian, "Commenting Kalundi's comments: Notes on the ethnography of translating the 'Vocabulary of the town of Elisabethville'", Journal of Language and Popular Culture in Africa, Volume 1, Issue 3, 2001.
- ^{xxvi} "La place a servi...": Donatien Dibwe Dia Mwembu, communication par email, le 16 novembre 2018.